

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Crise dans le secteur pétrolier : il faut négocier pour éviter le pire

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

Le temps d'une journée, celle du mercredi 6 décembre 2023, le ministre du Pétrole, Marcel Abéké, et sa collègue du Travail, Solange Nguiakie, ont dû enfile la tenue de diplomate, afin d'éviter une crise sociale aux conséquences économiques néfastes dans le secteur pétrolier. Au cours de cette journée de travail, les deux membres du gouvernement de la Transition ont rencontré la direction d'Assala Gabon, d'Addax petroleum Oil & gaz Gabon et de Maurel & Prom. En présence des délégués du personnel de chaque entité représentés par l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep). En effet, dans ce qui apparaît comme un jeu de poker menteur, Marcel Abéké et Solange Nguiakie avaient pour mission d'éviter une crise dans le secteur de production pétrolière

avec des menaces de grèves illimitées projetées par l'Onep ces dernières semaines.

"Les discussions ont été ouvertes par la tutelle, nous ne pouvons pas encore apprécier les résultats, c'est un premier pas. La suite des débats est prévue pour ce lundi pour la suite des travaux, mais déjà nous saluons cette ouverture du dialogue, nous n'avons jamais douté de ce que le gouvernement puisse nous aider à trouver des solutions. La grève n'est pas un projet ni une vision, mais c'est le dernier recours au cas où nous ne serions pas satisfaits. Nos revendications tournent autour de la violation des dispositions légales et réglementaires par l'employeur. Dans le cas spécifique d'Assala et Addax, en plus de ces points, il y a que l'opérateur Assala est en train de quitter le pays et les travailleurs de cette entreprise demandent un bonus de séparation. Concernant Addax, c'est pratiquement le même problème, car cet opérateur est susceptible de quitter le



La séance de travail a donné lieu à un nouveau rendez-vous entre les deux parties.

pays et les agents demandent à être sécurisés", a fait savoir le secrétaire général de l'Onep, Sylvain Mayabi.

Face à cette situation, le

gouvernement entend être à l'écoute de toutes les parties...

en conflit. "Le dialogue doit se poursuivre, il ne faut pas que les négociations soient rompues

et nous voulons rassurer tout le monde de la poursuite des activités pétrolières d'une manière générale", a précisé Marcel Abéké.

## Gisement de fer de Baniaka : l'exploitation pourrait débuter en 2024

G.R.M  
Libreville/Gabon

SITUÉ dans la province du Haut-Ogooué, le gisement de fer de Baniaka dispose de ressources minérales certifiées JORC de 760 millions de tonnes. Toutefois, son potentiel global devrait dépasser les 4 milliards de tonnes de ressources ciblées, selon des prévisions.

En début de semaine, la perspective de sa mise en valeur a dominé les discussions entre Hervé Patrick Opiangah, ministre des Mines, et une délégation de la compagnie Genmin conduite par Joe Ariti, son président-directeur général. Avec une forte attente donc sur le début de l'exploitation dudit gisement annoncée pour le troisième trimestre de l'année 2024. Voire en 2025, selon certaines sources.

C'est pour la cinquième fois, cette année, que les dirigeants de la société d'exploitation et de développement de minerai

de fer basée en Australie viennent au Gabon. La mise en production du site de Baniaka est d'autant plus attendue que l'ambition du gouvernement est d'intensifier l'activité minière pour améliorer sa contribution au produit intérieur brut du pays. Une ambition confortée par la certitude que, dans sa première phase d'exploitation, du moins durant les quatre ou cinq premières années, Genmin produira 5 millions de tonnes de minerai de fer par an. Avant de doubler cette production plus tard.

À noter que la société australienne s'intéresse également aux gisements décelés à Bakoumba, toujours dans le Haut-Ogooué, tout comme dans le Woleu-Ntem, précisément à la frontière avec le Cameroun. À en croire Joe Ariti, s'agissant de Baniaka, "il est aujourd'hui question de voir avec les autorités compétentes l'intérêt de l'attribution du permis d'exploitation qui

permettra de démarrer la phase d'opérationnalisation du projet." Ainsi, après Bélinga, le site de Baniaka va aussi exporter sa ressource hors du continent africain. Quant à la responsabilité sociétale de l'entreprise, "elle sera conforme au cadre législatif local. Dans ce sens, de nombreux emplois seront créés, soit 450 postes directs et 1 500 emplois indirects, en tenant compte des sous-traitants", a assuré le P-DG de Genmin.

De son côté, le ministre des Mines a rassuré ses hôtes quant au respect par le Gabon de tous ses engagements. Aussi, les a-t-il appelé à se conformer aux dispositions du Code minier, non sans les exhorter à la priorisation des emplois nationaux et la transformation locale de la production. Car, derrière, il y a les objectifs fondamentaux de la lutte contre le chômage et de l'exploitation durable des ressources mises à disposition.

### Le clin d'œil de *lybek*

